



Questions fréquentes concernant le formulaire 1095-A

1. Pourquoi ai-je reçu un formulaire 1095-A du NY State of Health ?

Vous avez reçu un formulaire 1095-A, car vous, ou un membre de votre famille, avez souscrit à une assurance maladie privée par le biais du NY State of Health pour toute l'année civile 2025 ou une partie de celle-ci.

Le formulaire 1095-A est remis uniquement aux personnes qui bénéficient de régimes de soins qualifiés (Qualified Health Plans, QHP) obtenus par le biais du NY State of Health aux niveaux Bronze, Silver, Gold et Platinum. Le formulaire 1095-A n'est pas remis aux personnes bénéficiant des régimes Catastrophic, Medicaid, Child Health Plus ou Essential, car ces régimes n'ouvrent pas droit à un crédit d'impôt pour prime (Premium Tax Credit, PTC).

2. Que dois-je faire avec le formulaire 1095-A ?

Si vous, ou un membre de votre famille, avez souscrit à une assurance maladie avec assistance financière par le biais du NY State of Health pour toute l'année civile 2025 ou une partie de celle-ci :

Vous aurez besoin du formulaire 1095-A pour remplir votre déclaration fédérale de revenus. L'assistance financière que vous, ou un membre de votre famille, avez reçue consistait en paiements anticipés du crédit d'impôt pour prime (Advance Payments of the Premium Tax Credit, APTC). Le FISC des États-Unis (Internal Revenue Service, IRS) demande aux personnes ou aux familles qui ont reçu l'APTC de remplir une déclaration de revenus et d'y joindre le formulaire IRS 8962 sur le crédit d'impôt pour prime (PTC). Le formulaire 8962 est disponible auprès de l'IRS sur le site www.irs.gov. Le formulaire 1095-A vous permettra de remplir le formulaire 8962.

Si vous, ou un membre de votre famille, avez souscrit à une assurance maladie sans assistance financière par le biais du NY State of Health pour toute l'année civile 2025 ou une partie de celle-ci :

Même si vous n'avez pas reçu d'assistance financière pour payer votre régime d'assurance maladie, il est possible, en fonction de vos revenus, que vous puissiez tout de même bénéficier d'une aide au moment de la déclaration de revenus. Vous aurez besoin du formulaire 1095-A pour remplir votre déclaration fédérale de revenus si vous souhaitez demander à bénéficier du crédit d'impôt pour prime (PTC). Le PTC est un crédit d'impôt qui peut vous permettre de bénéficier d'une assistance financière afin de vous aider à compenser le coût des primes. Grâce à la loi sur le plan de relance américain (American Rescue Plan Act, ARPA) qui a été promulguée en mars 2021 et prolongée par la loi sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act), les personnes ayant des

revenus supérieurs à 400 % du seuil fédéral de pauvreté (Federal Poverty Level, FPL) peuvent également être admissibles au PTC. Les instructions pour le formulaire 8962 vous aideront à déterminer si vous répondez aux critères en matière d'admissibilité pour obtenir ce crédit.

Vous devez remplir le formulaire IRS 8962 sur le crédit d'impôt pour prime afin de demander à bénéficier du crédit d'impôt. Le formulaire 8962 est disponible auprès de l'IRS sur le site www.irs.gov ou auprès de votre comptable fiscal. Le formulaire 1095-A vous présente les informations dont vous avez besoin pour remplir le formulaire 8962.

3. J'ai reçu un formulaire 1095-A l'année dernière, mais je bénéficie désormais du régime Essentiel et je n'en ai pas reçu. Dois-je en obtenir un pour remplir ma déclaration d'impôts ?

Le formulaire 1095-A est uniquement remis aux personnes qui sont admissibles à un crédit d'impôt pour prime (PTC). Étant donné que vous avez souscrit à un régime Essentiel en 2025, vous n'étiez pas admissible à un PTC et vous ne recevrez pas de formulaire 1095-A.

4. Quels types d'informations figurent sur le formulaire 1095-A ?

Le formulaire 1095-A présente les informations dont vous avez besoin pour remplir le formulaire 8962 si vous souhaitez demander à bénéficier du PTC ou si vous devez effectuer le rapprochement de l'APTC déjà reçu. Le formulaire 1095-A est composé de trois parties :

Partie I : elle présente les informations élémentaires vous concernant et les dates de début et de fin du régime d'assurance maladie précis figurant sur chaque formulaire 1095-A.

Partie II : elle présente les informations sur chaque membre du foyer couvert par la même police d'assurance. Si vous avez demandé une assistance financière et indiqué les membres de votre foyer fiscal, la partie II comprendra uniquement les informations concernant votre foyer fiscal. Les personnes appartenant à un foyer fiscal distinct recevront leur propre formulaire 1095-A. Si vous n'avez pas demandé une assistance financière, la partie II comprendra les personnes couvertes par la même police d'assurance, même si ces dernières ne font pas partie de votre foyer fiscal.

Partie III : elle présente les informations pour chaque mois de l'année de ces trois éléments :

1. La part de votre QHP et, le cas échéant, vos primes de régime de soins dentaires indépendant, affectées aux prestations de santé essentielles (Essential

Health Benefits, EHB). Reportez-vous à la question 6 pour obtenir davantage d'informations sur le coût de la prime figurant sur votre formulaire 1095-A.

2. Le montant de la prime du deuxième régime le moins cher de la catégorie Silver (Second Lowest Cost Silver Plan, SLCSP) pour la couverture de votre foyer dans votre comté de résidence. Le montant de la prime du SLCSP est indiqué, car l'IRS l'utilise pour calculer le montant du crédit d'impôt auquel vous êtes admissible. Cette information est indiquée uniquement pour les personnes qui ont utilisé l'APTC. Pour les personnes qui étaient souscrites sans APTC (celles qui n'ont pas déposé de demande pour obtenir une assistance financière ou celles qui ont choisi de ne pas demander l'APTC auquel elles étaient admissibles), le NY State of Health a fourni un tableau qui permet d'identifier le SLCSP correct.

3. Le cas échéant, le paiement anticipé du crédit d'impôt pour prime payé en votre nom à l'émetteur de votre police d'assurance.

5. Pourquoi ai-je reçu plus d'un formulaire 1095-A ?

Le NY State of Health remet plusieurs formulaires 1095-A dans plusieurs cas. Voici les plus courants :

- Un changement de QHP : si vous, ou un membre de votre foyer, avez changé de régime en 2025, nous vous enverrons un formulaire détaillant la souscription à chaque régime. Si vous étiez souscrit(e) à un régime d'assurance maladie, que vous avez résilié la souscription, puis que vous avez souscrit de nouveau au même régime, nous délivrerons un formulaire pour chacune des deux périodes de souscription.
- Plusieurs membres du foyer étaient souscrits à différents régimes : si les membres de votre foyer étaient souscrits à des QHP différents, nous délivrerons un formulaire pour chaque régime d'assurance maladie.
- Changement dans l'utilisation de l'APTC : si vous, ou un membre de votre foyer fiscal, a utilisé l'APTC pendant quelques mois et a ensuite cessé de l'utiliser pendant les mois suivants (ou vice versa), un formulaire sera remis pour les mois pendant lesquels l'APTC a été utilisé et un autre pour les mois pendant lesquels il n'a pas été utilisé.
- Changement de souscripteur/souscriptrice : s'il y a un changement de souscripteur/souscriptrice principal(e) d'une police d'assurance, un formulaire

sera remis pour les mois pendant lesquels une première personne était le souscripteur/la souscriptrice principal(e), et un autre pour les mois pendant lesquels une seconde personne était le souscripteur/la souscriptrice principal(e)

6. Pourquoi le montant de la prime mensuelle sur le formulaire 1095-A ne correspond-il pas au montant de la prime que je vois sur mon compte ou sur le relevé que j'ai reçu de mon régime d'assurance maladie ?

Les réglementations fédérales permettent d'utiliser le crédit (A)PTC uniquement pour les prestations qui sont considérées comme des prestations de santé essentielles (EHB) et non pour les prestations qui ne sont pas considérées comme des EHB.

Étant donné que le formulaire 1095-A présente les informations nécessaires si vous souhaitez demander à bénéficier du PTC ou si vous devez effectuer le rapprochement de l'APTC, le formulaire comprend uniquement la part des primes qui couvrent la partie EHB, ce qui peut ou non correspondre au montant de la prime mensuelle que vous avez payée. Veuillez également noter que si vous étiez souscrit(e) à un régime de soins dentaires indépendant, la partie de votre prime de couverture de soins dentaires qui concerne les soins dentaires pédiatriques, qui sont considérés comme des EHB, et non seulement la prime pour votre régime d'assurance maladie, est incluse dans le montant de votre prime mensuelle.

Une liste des prestations de santé essentielles est disponible à cette adresse : <http://info.nystateofhealth.ny.gov/news/what-are-essential-health-benefits>. Certains régimes d'assurance maladie incluent uniquement les EHB et certains incluent des prestations supplémentaires (comme l'acupuncture).

7. J'ai souscrit à un régime d'assurance maladie avec une personne qui n'est pas mon/ma conjoint(e) ou une personne à charge (comme un partenaire ou un enfant n'étant pas à charge) et nous avons reçu une assistance financière. Pourquoi est-ce qu'elle ne figure pas sur mon formulaire 1095-A ?

Si vous avez souscrit un régime d'assurance maladie avec assistance financière avec une personne qui n'est pas déclarée comme étant une personne à charge sur votre déclaration de revenus, vous recevrez un formulaire 1095-A pour vous-même et les personnes à votre charge (le cas échéant), et l'autre personne recevra un formulaire 1095-A pour elle.

L'IRS nous demande d'envoyer un formulaire 1095-A distinct pour chaque foyer fiscal ayant souscrit à un régime d'assurance maladie, et d'inclure uniquement les informations relatives à ce foyer fiscal particulier sur chaque formulaire 1095-A.

8. Une personne à ma charge et moi-même avons souscrit à un régime d'assurance maladie avec assistance financière. Pourquoi est-ce que cette personne à ma charge ne figure pas sur mon formulaire 1095-A ?

Si vous avez indiqué sur votre demande pour l'année de couverture 2025 que cette personne n'était pas à votre charge et appartenait par conséquent à un autre foyer fiscal, le NY State of Health a envoyé un formulaire 1095-A distinct à cette personne. Vous ne pouvez pas modifier cette information rétroactivement sur votre demande pour le NY State of Health, mais vous pouvez accéder à votre compte et corriger cette information dans votre demande pour l'année 2023.

9. Toute ma famille a souscrit à un régime d'assurance maladie par le biais du NY State of Health, mais seulement une personne de ma famille a reçu un formulaire 1095-A. Est-ce que chaque membre de la famille est censé recevoir un exemplaire du formulaire ?

Si vous avez souscrit à un régime avec assistance financière, le formulaire 1095-A est envoyé à une personne pour chaque foyer fiscal ayant souscrit à un régime d'assurance maladie. Par exemple, si un couple marié a souscrit à un régime d'assurance maladie, le NY State of Health envoie uniquement un formulaire 1095-A au/à la titulaire du compte. Si un couple marié a souscrit à un régime d'assurance maladie avec assistance financière avec leur enfant n'étant pas à charge, nous enverrons un formulaire 1095-A au/à la titulaire du compte et un second formulaire 1095-A à l'enfant n'étant pas à charge. Les formulaires comprennent uniquement les informations pour chaque foyer fiscal particulier, même si d'autres personnes sont couvertes par la police d'assurance.

Si vous n'avez pas demandé une assistance financière, vous n'êtes pas tenu(e) d'informer le NY State of Health des membres de votre foyer fiscal et nous enverrons un formulaire 1095-A au/à la titulaire du compte pour chaque personne ayant souscrit au régime d'assurance maladie.

10. J'étais censé(e) recevoir un formulaire 1095-A mais je ne l'ai pas reçu. Comment puis-je obtenir un autre exemplaire de ce formulaire ?

Si un formulaire 1095-A vous est adressé et que vous êtes le/la titulaire de votre compte du NY State of Health, vous pouvez obtenir le formulaire sur votre compte en ligne à l'adresse suivante : www.nystateofhealth.ny.gov. Connectez-vous à votre compte et recherchez le formulaire 1095-A dans votre boîte de réception. Si vous êtes dans l'impossibilité d'accéder à votre compte en ligne, veuillez appeler le NY State of Health au 1 855 766 7860.

Si un formulaire 1095-A vous est adressé mais que vous n'êtes pas le/la titulaire du compte, veuillez appeler le NY State of Health au 1 855 766 7860.

11. Comment puis-je obtenir les informations figurant sur un formulaire 1095-A qui ne m'a pas été adressé ?

Le NY State of Health peut uniquement remettre les formulaires 1095-A et les informations figurant sur ces formulaires à la personne à laquelle le formulaire est adressé. Si vous avez besoin d'obtenir les informations figurant sur un formulaire 1095-

A qui ne vous a pas été adressé, veuillez contacter la personne à laquelle ce formulaire a été adressé ou le NY State of Health au 1 855 766 7860.

12. J'ai oublié de signaler un changement de situation qui a eu lieu lors de l'année de couverture 2025. Que dois-je faire ?

Le formulaire 8962 vous présente des instructions sur la manière de faire accepter les changements que vous n'avez pas signalés au NY State of Health. Si vous n'avez pas signalé un changement de situation, vous pouvez être admissible à un PTC supplémentaire ou être redevable d'un PTC à l'IRS.

Les informations figurant sur le formulaire 1095-A correspondent aux informations que vous avez communiquées au NY State of Health pour l'année 2025. Vous ne pouvez pas modifier rétroactivement sur votre compte les informations qui s'appliquent à l'admissibilité ou à la souscription en 2025. Vous pouvez uniquement effectuer des modifications pour les futures demandes.

Si vous n'avez pas mis à jour votre demande afin que cette dernière inclue les changements de 2025, tels que des changements relatifs au revenu annuel, à la personne que vous souhaitez déclarer comme étant à charge ou au lieu de résidence, ces changements ne figureront pas dans le formulaire 1095-A actuel.

À l'avenir, si vous êtes souscrit(e) à un régime d'assurance maladie par le biais du NY State of Health, vous devez toujours signaler les changements de situation sous 30 jours.

13. J'ai souscrit à un régime d'assurance maladie par le biais du NY State of Health en 2025 et je n'ai pas d'autre source de couverture essentielle minimale, pourquoi n'étais-je pas admissible à un crédit d'impôt ?

La loi sur les soins abordables (Affordable Care Act, ACA) dispose que l'assurance maladie est considérée comme abordable lorsqu'elle ne coûte pas plus cher qu'un certain pourcentage des revenus d'une personne ou d'une famille. Le montant du crédit d'impôt qu'une personne ou une famille peut recevoir sera fondé sur deux facteurs : les revenus du foyer et le coût du deuxième régime le moins cher de la catégorie Silver (SLCSP) du comté de résidence. Si le SLCSP coûte plus que le pourcentage des revenus du foyer, la personne ou la famille peut être admissible au PTC. Si le SLCSP coûte moins que le pourcentage indiqué, la personne ou la famille n'est pas admissible au PTC, car la couverture est déjà abordable.

Le tableau 2 dans les instructions pour le formulaire 8962 indique le pourcentage maximal, fondé sur les revenus, qu'une personne ou une famille est susceptible de payer pour le SLCSP dans son comté.

14. Les informations figurant sur mon formulaire 1095-A semblent incorrectes. Comment puis-je les rectifier ?

Veuillez consulter les autres questions fréquentes afin de savoir si celles-ci vous aident à comprendre les informations figurant sur votre formulaire 1095-A. Si cela ne vous permet pas de résoudre votre problème, veuillez appeler le NY State of Health au 1 855 766 7860 pour obtenir de l'aide.

15. J'ai reçu un formulaire 1095-A corrigé du NY State of Health. Dois-je remplir une nouvelle déclaration d'impôts ?

Le NY State of Health ne peut pas donner de conseils concernant les impôts. Veuillez consulter le site www.irs.gov pour obtenir davantage d'informations en réponse à vos questions ou discuter de votre situation avec votre conseiller/conseillère fiscal(e).

16. J'ai rempli ma demande 2025 pour le NY State of Health en me fondant sur les informations en ma possession concernant mes revenus au moment où j'ai effectué ma demande pour la couverture santé. Lorsque j'ai rempli ma déclaration de revenus 2025, elle donnait un revenu plus élevé que celui auquel je m'attendais et indiquait que j'étais admissible à un montant inférieur de crédits d'impôt. Devrai-je rembourser la somme correspondant aux crédits d'impôt perçus en trop ? Existe-t-il une limite du montant à rembourser ?

Si vos revenus réels en 2025 étaient supérieurs au montant des revenus déclarés au NY State of Health pour 2025, et si vous avez utilisé certains ou tous les crédits d'impôt auxquels vous étiez admissible, l'IRS peut récupérer en partie ou en totalité le montant excédentaire que vous avez reçu lorsque vous calculez votre remboursement fiscal. En fonction de vos revenus réels en 2025, il peut y avoir un plafond sur le montant que vous devez rembourser. Pour obtenir davantage d'informations, veuillez consulter les instructions pour le formulaire 8962 concernant les limites du remboursement. Vous pouvez également consulter le site www.irs.gov pour obtenir davantage d'informations.

17. Après avoir rempli ma déclaration de revenus 2025, j'étais redevable de crédits d'impôt à l'IRS. Comment éviter cette situation l'année prochaine ?

Si vous avez été tenu(e) de rembourser des crédits d'impôt, car vos revenus réels étaient plus élevés que vos revenus prévus pour 2025, vous pouvez envisager d'appliquer une partie de vos crédits d'impôt maximum pour payer vos primes en 2023 plutôt que d'utiliser l'intégralité du crédit d'impôt pour lequel vous êtes admissible. En outre, si votre revenu annuel change au cours de l'année 2023, veillez à signaler immédiatement le changement au NY State of Health.

Le meilleur moyen d'éviter le remboursement des crédits d'impôt est de vous assurer que l'estimation de vos revenus dans votre demande au NY State of Health est correcte. Si

votre revenu change au cours de l'année 2023, veillez à signaler immédiatement le changement au NY State of Health.

18. Après avoir rempli ma déclaration de revenus 2025, mon crédit d'impôt pour prime était supérieur à celui de mon avis d'admissibilité au NY State of Health. Pourquoi ?

Le montant du crédit d'impôt pour prime versé par anticipation avait été calculé en fonction des revenus estimés de votre famille et les informations disponibles au moment de votre souscription. Une fois que vous aurez rempli le formulaire IRS 8962, votre crédit d'impôt pour prime total sera fondé sur vos revenus réels et sur le coût du deuxième régime le moins cher de la catégorie Silver de votre comté de résidence. Si le total de votre crédit d'impôt pour prime sur le formulaire IRS 8962 est inférieur à celui versé par anticipation, vous pourrez peut-être bénéficier d'une aide financière plus importante qui se présentera sous la forme d'un remboursement plus important ou d'un montant réduit d'impôt.

19. Si j'ai dû rembourser certains crédits d'impôt à l'IRS, dois-je également rembourser les crédits d'impôt à mon régime d'assurance maladie ?

Non. Vous êtes tenu(e) de rapprocher vos crédits d'impôt avec l'IRS. Vous ne devez pas le faire avec votre régime d'assurance maladie.

20. J'ai souscrit à un régime du NY State of Health avec réductions des frais partagés (Cost Sharing Reductions, CSR). Dois-je rapprocher les bénéfices CSR lorsque je remplis ma déclaration de revenus ?

Non, vous ne devez pas le faire avec les CSR.

21. Je ne suis pas d'accord avec le NY State of Health concernant le montant de l'APTC auquel j'étais admissible en 2025. Puis-je déposer une demande d'appel contre le NY State of Health ?

Vous pouvez déposer une demande d'appel pour déterminer l'admissibilité, incluant le montant de l'APTC auquel vous êtes admissible, sous 60 jours à compter de la date de la détermination. Cela signifie que la plupart des décisions en matière d'admissibilité à l'APTC ne peuvent pas être soumises à appel avant que vous ne receviez le formulaire 1095-A.

Toutefois, si vous avez utilisé l'APTC lors de l'année 2025, vous devez faire concorder sur votre déclaration fédérale de revenus le montant de l'APTC que vous avez utilisé et le montant auquel vous étiez admissible. Plutôt que de déposer une demande d'appel contre le NY State of Health concernant votre admissibilité à l'APTC pour 2025, le fait

de remplir votre déclaration de revenus vous permettra d'obtenir l'ensemble des crédits d'impôt auxquels vous êtes admissible.

22. Je ne suis pas d'accord avec les informations figurant sur mon formulaire 1095-A.

A. Puis-je déposer une demande d'appel ?

Il n'est pas possible de déposer une demande d'appel concernant le formulaire 1095-A.

Veuillez consulter les autres questions fréquentes afin de voir si celles-ci vous aident à comprendre les informations figurant sur votre formulaire 1095-A. Si cela ne vous permet pas de résoudre votre problème, veuillez appeler le NY State of Health au 1 855 766 7860 pour obtenir de l'aide.

23. Où puis-je obtenir de l'aide pour remplir ma déclaration d'impôts ?

Vous pouvez demander de l'aide à votre conseiller/conseillère fiscal(e) ou comptable fiscal. Vous pouvez également obtenir de l'aide auprès de l'IRS sur le site www.irs.gov ou en téléphonant à l'IRS au (800) 829 1040, du lundi au vendredi entre 7 h et 19 h. Le site internet de l'IRS offre de l'aide et des ressources (« Help and Resources ») à ceux qui en ont besoin. L'aide inclut les « Local Taxpayer Advocates » et les « Low Income Tax Payer Clinics ».

Une assistance gratuite en matière fiscale est également disponible par l'intermédiaire des centres locaux d'assistance volontaire pour l'impôt sur le revenu (Volunteer Income Tax Assistance Sites, VITA) pour les contribuables qui déclarent habituellement moins de 60 000 \$, qui souffrent d'un handicap, qui ne parlent pas très bien anglais ou qui sont âgés. Pour obtenir davantage d'informations, appelez le (800) 906 9887 ou consultez le site www.irs.gov/Individuals/Free-Tax-Return-Preparation-for-You-by-Volunteers.

24. Dois-je remplir ma déclaration de revenus pour 2025 ?

Si vous avez bénéficié pendant un ou plusieurs mois de crédits d'impôt, vous êtes tenu(e) de remplir votre déclaration de revenus. Vous ne pourrez pas utiliser les formulaires courts tels que le formulaire 1040EZ. Vous devrez utiliser un des formulaires plus longs, tels que le formulaire 1040 ou le formulaire 1040A. Vous devrez également remplir le formulaire 8962 avec votre déclaration de revenus. Si vous avez besoin d'aide avec ces formulaires, veuillez consulter le site www.irs.gov pour obtenir davantage d'informations.

Si vous étiez souscrit(e) sans crédits d'impôt, veuillez consulter le site www.irs.gov pour obtenir davantage d'informations.

25. Pourquoi ai-je reçu un formulaire 1095 d'un autre organisme que le NY State of Health ?

Des formulaires 1095 distincts sont générés pour chaque type d'assurance maladie auquel les assurés étaient affiliés en 2025.

Il existe trois types de formulaire 1095, à savoir les formulaires 1095-A, 1095-B et 1095-C.

Le formulaire 1095-A est généré et envoyé à toute personne qui était souscrit(e) à un QHP (avec ou sans crédit d'impôt) de la Bourse à un certain moment en 2025.

Le formulaire 1095-B est envoyé à toute personne qui était souscrite à une assurance Medicaid, Child Health Plus, Essential Plan, Medicare ou Tricare à un certain moment en 2025. Medicare et Tricare sont des programmes financés par le gouvernement pour lesquels le NYS Department of Health ne génère et ne délivre pas de formulaire 1095-B. Toutefois, le formulaire 1095-B peut être généré et envoyé sur demande à toute personne ayant souscrit aux assurances Medicaid, Child Health Plus ou Essential Plan. Pour demander un exemplaire de votre 1095-B,appelez le 1 800 541 2831. Les régimes de soins peuvent prévoir l'envoi du formulaire 1095-B sur demande aux personnes ayant souscrit à des régimes Catastrophic directement auprès d'un assureur, ou qui disposaient d'une couverture de la Bourse aux petites entreprises.

Les gros employeurs applicables (Applicable Large Employers, ALE) soumis aux dispositions de responsabilité partagée de la loi sur les soins abordables envoient le formulaire 1095-C. Un ALE est une entité qui emploie en moyenne au moins 50 personnes à temps plein (y compris les salariés en équivalent temps plein) au cours de l'année civile.

Si vous avez des questions concernant les formulaires 1095, veuillez appeler les numéros de téléphone indiqués sur ces formulaires.

26. Mon/ma conjoint(e) était le/la titulaire principal(e) du compte, mais il/elle est à présent décédé(e). Comment puis-je obtenir son formulaire 1095-A afin de faire ma déclaration de revenus ?

Pour les conjoints qui remplissent leur déclaration de revenus conjointement, nous pouvons remettre le formulaire 1095-A au/à la conjoint(e) survivant(e) s'il/si elle figure sur le formulaire 1095-A. Veuillez contacter le NY State of Health au 1 855 766 7860 pour obtenir de l'aide.

27. J'essaie d'accéder au formulaire 1095-A d'une personne décédée. Il/elle n'était pas mon/ma conjoint(e) et je ne figure pas sur le formulaire 1095-A comme étant le/la conjoint(e) survivant(e).

Vous devez effectuer la demande pour le formulaire 1095-A par écrit avec un courrier adressé au NY State of Health. Ce courrier doit inclure des copies des documents officiels qui nomment l'exécuteur/exécutrice ou l'administrateur/administratrice des

biens de la personne décédée. Ces documents sont souvent désignés comme les lettres testamentaires ou les lettres d'administration. Vous pouvez consulter un(e) avocat(e) si vous avez des questions portant sur la manière d'obtenir ces documents. À la réception de ce courrier, le NY State of Health enverra le formulaire 1095-A à la personne nommée dans les documents comme étant l'exécuteur/exécutrice ou l'administrateur/administratrice testamentaire.

Veuillez noter que même si vous avez procuration pour la personne décédée, vous devez toujours remettre la demande par écrit et les documents indiqués ci-dessus afin d'obtenir le formulaire 1095-A. Pour en savoir plus, veuillez contacter le NY State of Health au 1 855 766 7860.

28. J'ai reçu une lettre 12C de l'IRS concernant le crédit d'impôt pour prime. Que dois-je faire avec cette lettre ?

L'IRS vous a envoyé cette lettre, car le NY State of Health l'a informé que des paiements anticipés du crédit d'impôt pour prime ont été effectués en votre nom à votre compagnie d'assurance ou celle de votre famille l'année dernière. Cependant, vous n'avez pas rapproché les paiements anticipés du crédit d'impôt pour prime en utilisant le formulaire 8962 lorsque vous avez rempli votre déclaration de revenus 2025.

Vous êtes dans l'obligation de répondre à cette lettre, même si vous n'êtes pas d'accord avec les informations qui y figurent. Suivez les instructions données dans la lettre et pensez à joindre votre formulaire 1095-A et le formulaire IRS 8962 à votre réponse à l'IRS. Le NY State of Health ne peut pas répondre aux questions concernant le formulaire 8962 ou le processus de déclaration des revenus ; vous devez consulter un préparateur/une préparatrice de déclaration ou contacter l'IRS si vous avez des questions. Veuillez noter que vous devez répondre à cette lettre même si vous n'étiez pas souscrit(e) à un régime d'assurance maladie par le biais de la bourse.

Mise à jour sur l'assistance financière améliorée

Dans le cadre du plan de relance américain promulgué en mars 2021, les personnes souscrites au NYSOH ont reçu des crédits d'impôt plus importants. Les New-Yorkais à revenus plus élevés sont devenus admissibles à l'APTC pour la première fois au cours des années civiles 2021 et 2025. La loi sur la réduction de l'inflation, promulguée en août 2025, a prolongé l'octroi de crédits d'impôt aux New-Yorkais à revenus plus élevés jusqu'en 2025. La couverture et les crédits d'impôt figurent sur les formulaires 1095A des consommateurs pour tous les mois applicables.

Questions fréquentes concernant les impôts, les formulaires fiscaux et les exemptions

Pour toute question concernant les points indiqués ci-dessous, veuillez consulter le site www.irs.gov afin d'obtenir davantage d'informations ou d'en discuter avec votre conseiller/conseillère fiscal(e). Ces questions sont spécifiques à la procédure de déclaration des revenus et nous ne pouvons pas donner de conseils concernant les impôts.

- Je n'ai pas déposé de demande au NY State of Health pour obtenir une assistance financière. Est-ce que je peux bénéficier du PTC sur ma déclaration de revenus pour 2025 ?
- Qui est membre de mon foyer fiscal ? Comment puis-je savoir si une personne est à ma charge ?
- Comment puis-je indiquer ma couverture santé sur ma déclaration de revenus ?
- Comment puis-je indiquer les informations figurant sur le formulaire 1095-A sur ma déclaration de revenus ?
- Dois-je remplir le formulaire 8962 ?
- Comment dois-je remplir le formulaire 8962 sur ma déclaration de revenus ? Comment dois-je utiliser le formulaire 1095-A pour remplir mon formulaire 8962 ? Qu'est-ce qui compte comme revenus ? Qu'est-ce que mon FPL ?
- Est-ce que je dois de l'argent à l'IRS ? Est-ce que j'obtiendrai un remboursement de l'IRS ? Quel est le montant des crédits d'impôt que je devrai rembourser à l'IRS ? Quel est le montant supplémentaire des crédits d'impôt que j'obtiendrai de l'IRS ?
- Je suis travailleur/travailleuse indépendant(e). Puis-je déclarer mes primes du NY State of Health comme dépenses professionnelles sur ma déclaration de revenus ?
- J'ai dû rembourser des crédits d'impôt ou obtenir des crédits d'impôt supplémentaires. Dois-je estimer mes revenus différemment pour 2023 ?
- J'ai souscrit à un régime d'assurance maladie avec assistance financière et mes revenus sont désormais inférieurs à 100 % du FPL. Suis-je toujours admissible au PTC ?